



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

biens vacants et sans maître

Question écrite n° 79294

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur sa réponse à la question n° 65475 relative aux terres vaines et vagues de Bretagne. Si l'article 713 du code civil s'applique dans la région comme partout ailleurs en France, il lui demande des précisions sur le texte qui a supprimé ce régime particulier, le centre de recherches, d'information et de documentation notariales n'en ayant pas connaissance. S'il s'avère que, comme il est vraisemblable, il n'a jamais été abrogé, il aimerait savoir s'il est courant dans notre pays que des lois deviennent caduques par péremption ou par décision de l'administration.

## Texte de la réponse

Les communs de village ou terres vaines et vagues de Bretagne sont un héritage de l'époque féodale où elles étaient laissées à la disposition des villageois pour y mener leurs troupeaux. Diverses modifications législatives sont intervenues pour modifier à plusieurs reprises ce statut obsolète et faire entrer ces terres dans le droit commun. Pour répondre à la question, fort complexe, des dispositions actuellement en vigueur pour ces terres et des modifications qui les ont concernées, le ministère chargé de l'agriculture a engagé un travail de recherche auprès de ses services juridiques. Il mettra à disposition des élus qui lui en ont fait la demande les résultats de cette recherche.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79294

**Rubrique :** Propriété

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 2010, page 5644

**Réponse publiée le :** 10 août 2010, page 8724